



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois le 13 SEPTEMBRE à 18 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 7 SEPTEMBRE deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Gregory NOWAK, Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Audrey PLATARET, Madame Martine MORELLON, Monsieur Cédric LAURENT, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Sandrine GENIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Madame Anaïs VIDAL, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Monsieur Laurent JANUEL, Madame Cécile MARCHAND, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE (à partir du rapport 23-82).

Absents représentés : Monsieur Jean-François PERRAUD (a donné procuration à Monsieur le maire),

Madame Patricia GRANGE (a donné procuration à Monsieur Dominique CHARVOLIN),
Monsieur Marc LEONARD (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM),
Monsieur Didier DUPIED (a donné procuration à Madame Sandrine GENIN),
Madame Françoise DUMAS (a donné procuration à Monsieur Fabrice DUPLAN),
Monsieur Roland WILPUTTE (a donné procuration à Monsieur Daniel SERANT jusqu'au rapport 23-81),

Absente non représentée : Madame Catherine POINSON.

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas SAUVAGE est désigné secrétaire de séance.

Rapport n° 23/95 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

**SEISME AU MAROC
CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU FONDS D'ACTION
EXTERIEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO)**

Publié le : 14 septembre 2023

Transmis en Préfecture le : 14 septembre 2023

Exécutoire le : 14 septembre 2023

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

Dans la soirée du 8 septembre 2023, un important séisme a secoué la province d'Al Haouz au Maroc, à quelques dizaines de kilomètres de la cité touristique de Marrakech.

Dans les villages de cette région montagneuse, de très nombreuses habitations se sont effondrées et toutes les infrastructures sont détruites. Dans les villes, notamment à Marrakech, les dégâts sont également importants. Selon un dernier bilan officiel, le séisme a fait 2 901 morts et 5 530 blessés.

L'Association des maires de France (AMF) a appelé les communes de France à apporter leur concours aux initiatives prises dans l'urgence par les autorités françaises. Aussi, la commune de Chaponost souhaite répondre favorablement à cette proposition en contribuant au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) en versant une aide de 1 000 €.

Créé en 2013 pour sécuriser et centraliser les dons que les collectivités peuvent souhaiter faire aux pays victimes de catastrophes ou de conflits, ce fonds est géré par le centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le versement de 1 000 € par la commune de Chaponost au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) afin de venir en soutien aux initiatives prises pour secourir les populations sinistrées du Maroc.

VOTANTS	28
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	28

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET

Le secrétaire,
Thomas SAUVAGE

